



Le Kiosque - France terre d'asile / Emmaüs Solidarité

Accueil, orientation et accompagnement des personnes majeures, migrantes et exilées
218 rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Activités du service en 2017

L'année 2017 a été marquée notamment par une application plus forte et contraignante du Règlement Dublin III visant à déterminer l'État responsable d'une demande d'asile et permettant les transferts desdits demandeurs vers d'autres pays européens. En effet, les personnes accompagnées par le Kiosque relèvent pour 52% d'entre elles de la Procédure Dublin, ce qui par ailleurs confère au Kiosque une expertise solide sur cette thématique.

Dans ce contexte contraignant et complexe que représente la procédure Dublin, le Kiosque a assumé son rôle d'observatoire de l'évolution de la loi et de la pratique administrative. Dans le cadre de son accompagnement juridique, le Kiosque a accompagné des personnes en procédures Dublin dans le dépôt de recours devant le Tribunal Administratif, aboutissant à l'annulation d'arrêtés de transfert (33%), et également saisi directement les autorités préfectorales dans le cadre de recours gracieux.

Date d'ouverture

Octobre 2008

Informations sur le public accueilli en 2017

- ▶ **7 357** personnes ont été reçues à l'accueil.
- ▶ **350** personnes ont été suivies dans l'année.
- ▶ **651** entretiens sociaux.
- ▶ **857** entretiens juridiques.
- ▶ **90** démarches liées à l'ADA et aux CMA.

Accompagnement lié à la procédure Dublin

- ▶ **235** personnes sous procédure Dublin ont été suivies.
- ▶ **49** demandes d'aide juridictionnelle et recours.
- ▶ **24** recours gracieux.

Accompagnement lié à l'asile

- ▶ **52** demandeurs d'asile ont été accompagnés dans les démarches d'asile auprès de l'Ofpra et la CNDA.
- ▶ **8** personnes ont obtenu le statut de réfugié.
- ▶ **17** personnes ont obtenu la protection subsidiaire.
- ▶ **8** personnes ont été déboutées.
- ▶ **5** personnes ont été accompagnées suite au rejet de la demande d'asile.